

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

(EXEMPLE DE LETTRE-AVENANT À L'USAGE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE)

Contrat d'assurance n° :

Numéro d'immatriculation du ou des véhicules :

Nom et prénom du souscripteur :

Nom et prénom de l'élève :

Nom et prénom du ou des accompagnateur(s) :

.....

La société d'assurances ci-dessous dénommée :

--

sollicitée par demande en date duen vue d'une participation à l'apprentissage anticipé de la conduite, déclare accepter l'extension des garanties à la situation de conduite accompagnée.

Cette garantie ne doit pas faire l'objet de conditions différentes de tarification par rapport à celles prévues au contrat et acceptées par le souscripteur.

Au niveau de la franchise :

- le contrat ne prévoyant pas de franchise ne doit pas faire l'objet de modification ;
- lorsque le contrat prévoit une franchise, celle-ci est appliquée sans modification. Le montant de cette franchise est de

Responsabilité civile	Domages

Àle.....

pour la société d'assurances :

L'extension de garanties **délivrée avant le début de la formation initiale** ne prendra effet qu'à la date d'établissement de l'« attestation de fin de formation initiale ».

DEMANDE D'EXTENSION DE GARANTIE D'ASSURANCE POUR L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

ÉLÈVE : Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 N° du livret d'apprentissage :

VÉHICULE(S) : Marque : Marque :
 Type : Type :
 N° d'immatriculation : N° d'immatriculation :

CONTRAT : Nom du souscripteur :
 N° de police ou sociétaire :
 Date de souscription :

Taux de bonus

ou de malus

ACCOMPAGNATEUR (1) :

	NOM	PRÉNOM	DATE de naissance	DATE de délivrance du permis B	NOMBRE de sinistres déclarés avec responsabilité depuis 3 ans
Père (*)					
Mère (*)					
Tuteur légal (*) et/ou un accompagnateur désigné par le tuteur légal					
Autre(s)					

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE :

Raison sociale :



Adresse : 13 rue Joseph Bénéatier 85100 LES SABLES D'OLONNE – TEL : 02 51 21.39.93 – www.aejacky.com

Les soussignés

- certifient sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus ;
- certifient avoir pris connaissance des conditions qui s'imposent en matière de conduite accompagnée dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (arrêté relatif à l'apprentissage anticipé de la conduite) et s'engagent à s'y conformer.

Ils déclarent être informés que tout manquement au respect des conditions rappelées ci-dessus, ainsi que toute fausse déclaration sont susceptibles d'entraîner le refus de garantie, sans préjudice des poursuites pénales éventuelles.

Signature du souscripteur : Signature de l'accompagnateur (2) :

- 1) Doit être conducteur dénommé au contrat.
- 2) Au cas où l'accompagnateur ne serait pas le souscripteur du contrat.
- 3) Lorsque l'élève est mineur.